

Aventure entre terre et mer

6 - 8 ans

CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org

En savoir plus : www.fol74.org

Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance.
- Test d'aisance aquatique

Piriac

Aventure entre terre et mer

Centre de vacances Le Razay Réf. 074008001

C'est parti pour la découverte de la côte atlantique à travers de nombreuses activités ! Voguer en goélette jusqu'à l'île Dumet pour éprouver des premières sensations nautiques ; camper deux nuits au jardin pédagogique Gwazhek, partir à la rencontre des paludiers dans les marais salants et observer ses habitants : peut-être aura-t-on la chance d'observer des oiseaux limicoles ! Les vacances au Razay ce sont aussi des baignades en mer et une séance au centre aquatique du pays blanc, des balades, des pêches à pied pour attraper crabes, patelles, anémones... et de nombreuses activités à définir ensemble !

Pour les 21 jours : une séance d'équitation, une deuxième séance de piscine et l'exploration d'un labyrinthe géant de maïs !

Le Centre :

Agréable station balnéaire, Piriac-sur-mer est située à la pointe de la presqu'île de Guérande entre le Golfe du Morbihan et la Côte d'Amour. Le Razay c'est avant tout un projet. Un projet où les enfants et les jeunes ont la parole. Un projet où l'on fait vivre des valeurs liées à cet environnement tout en faisant réfléchir à un développement durable. Ainsi de la pêche à pied à l'aquarium, du compost au jardin potager puis à l'assiette, notre démarche est celle de faire vivre des vacances avec une approche éducative centrée sur les enjeux liés à la biodiversité et la relation entre les enfants.



Marais salants : A la sortie de la Turballe, les enfants explorent les marais salants, un espace protégé pour sa biodiversité variée et son travail séculaire. Une visite est organisée avec une paludière qui les amène à la découverte de son métier ainsi que de la faune et de la flore des marais salants.

Goélette île Dumet* : Les enfants embarqueront à bord d'une goélette et direction l'île Dumet. Encadré par un moniteur diplômé, les enfants équipés de gilet de sauvetage vivent leur première aventure nautique en tenant la barre de la goélette. Par groupe de 12, les petits mousses partent à la journée pour découvrir l'île Dumet. Classée réserve ornithologique, et gardant des vestiges de forts, l'île regorge de richesses à explorer ou à observer.

***Test d'aisance aquatique obligatoire**

Mini-camp au jardin pédagogique Gwazhek (3jours/2nuits) : installé à la Baule, Etienne est maraîcher et accueille les jeunes pour un mini camp sur le continent. Les enfants dorment en tente dans une prairie, ils assistent à différents ateliers afin de découvrir le cycle de vie d'un légume, de la graine jusqu'à la dégustation dans l'assiette. Pendant ces 3 jours, les enfants sont immergés en pleine nature encadrés par les animateurs, ils vont pouvoir découvrir la vie de camp avec chamallows caramélisés si le temps le permet !

Labyrinthe de maïs : (uniquement pour les 21 jours)

Dans un labyrinthe géant de maïs les enfants sont invités à se perdre, pour mieux se retrouver ! De nombreux jeux en bois et défis rythment le parcours d'1h30 environ.

Equitation : (uniquement pour les 21 jours)

Les enfants se rendront au centre équestre. Ce sera l'occasion pour eux de se détendre auprès des animaux. Ils vont panser leur monture, apprendre à la préparer, avant de s'initier à travers des petits jeux. Et pourquoi pas finir par une petite balade ?

Découverte de la région : De nombreuses possibilités de visites sont possibles. A pied, les jeunes sont amenés à se balader dans le village de Piriac-sur-Mer, petite cité de caractère avec ses sentiers côtiers et son port de plaisance. Ils ont aussi l'occasion de découvrir la Turballe, premier port sardinier du littoral avec ses chalutiers.

Baignades à l'océan et au centre aquatique : Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant baignade, BNSSA...). Un animateur pour 8 enfants est présent dans l'eau. Les baignades à l'océan se font principalement à la plage à 800 mètres du centre. Elles ont lieu aussi souvent que possible, en fonction des souhaits des enfants. Un centre aquatique couvert et chauffé est attenant à la colonie. Les activités de natation permettent aux enfants de vaincre leurs appréhensions et de se sentir à l'aise comme un poisson dans l'eau. Attention pour le centre aquatique, le slip de bain est obligatoire.

Pêche à pied : A marée basse, des sorties pêches à pied en petit groupe sont organisées. Lors de cette excursion, les jeunes ont l'occasion de fouiller dans les flaques, sous les cailloux pour dénicher des crabes, d'attraper des crevettes et des petits poissons avec des épuisettes et de ramasser des coquillages (bigorneaux, patelles, moules, huîtres...). Les enfants apprennent à reconnaître les différentes espèces. Suite à cela, ils élaborent un aquarium (s'ils le souhaitent) et l'entretiennent pendant le séjour (nourrir les animaux, nettoyage...) et ramènent les animaux à la mer en fin de séjour. Les enfants peuvent aussi s'initier à la pêche au carrelot au port du Lérat. C'est une sorte d'épuisette géante qui sert à pêcher les éperlans.

Activités traditionnelles de colo :

Grands jeux : jeux de piste, Sagamore, prise de drapeau, journées à thème, chasse au trésor, cache cache, jeux de ballon...

Environnement : jeux en forêt, cabane, herbier, observation d'oiseaux...

Activités artistiques : land art, musique, fresques, contes, tatouages éphémères...

Ateliers cuisine : Confection de pain cuit dans le four traditionnel du centre, goûter collectif et partagés (sablés, rose des sables, cookies, churros, smoothies, brochettes de fruits...) soirée crêpes et galettes...

Veillées : Activités d'expression, rallye chocolat, grille magique, guinguette, confection de tisane, contes, pyjama, relaxation, théâtre d'ombre...

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

Label CED

Le Centre est labellisé CED pour le travail qu'il mène toute l'année et depuis plus de 10 ans autour de plusieurs principes d'Education. « C » comme Citoyenneté, nous pensons que c'est en donnant la parole aux enfants et en leur donnant les moyens de participer à la construction de leur séjour qu'ils peuvent être plus moteur et plus soucieux des règles et des autres. Un projet en acte où l'enfant est réellement acteur mais aussi auteur de ses vacances. « E » comme Environnement, car le milieu autour du centre est riche d'apprentissage. Parce que de la pêche à pied à l'aquarium les enfants peuvent comprendre qu'il faut faire attention aux espèces animales et végétales et qu'elles ont besoin les unes des autres comme nous. « D » comme Développement Durable, parce que de l'assiette au jardin les enfants sont sensibilisés à des gestes du quotidien pour préserver la planète. Ainsi, nous avons fait le choix d'une cuisine de qualité avec des produits d'une agriculture respectueuse de l'environnement ou des circuits courts. Les enfants sont invités à trier leurs déchets, faire le compost, participer à des ateliers « potager ».



1 animateur pour 8 enfants encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'une directrice, deux adjoint(e)s et d'un(e) assistant(e) sanitaire. Des personnes de service assurent l'entretien des locaux. Un cuisinier économiste et son aide préparent les repas.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

L'alimentation : Les repas sont préparés par l'équipe de cuisine. Fort de plusieurs années d'expérience, les menus sont élaborés en prenant le soin de travailler des produits frais et de saison. Des thématiques de menus sont proposées aux enfants (repas du monde, de la mer, et en fonction des différentes journées à thème). Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement au débarrassage et au nettoyage des tables... Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective..

Linge : Le linge est lavé régulièrement par l'équipe éducative / service / ménage du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de perte, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la fiche de renseignements médicaux que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez à l'animateur responsable du convoyage / au responsable à l'arrivée au centre.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

Pour retrouver toutes les informations relatives au COVID-19, vous pouvez consulter le Protocole Sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs sur notre site internet : <http://www.fol74.org/infos-pratiques>

Courrier : Nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone : Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le au moment des repas entre 12h15 et 13h00 ou entre 19h00 et 19h45 en vous armant de patience car la ligne est souvent occupée (02.40.23.69.76). Nous vous demandons d'écourter vos appels de façon à ce que chacun ait la possibilité de joindre son enfant. Lors des mini-camps, votre enfant n'est pas joignable, seul l'animateur dispose d'un téléphone portable en cas de besoin. Pour les jeunes, le téléphone portable est déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'amène durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement (le téléphone ne sera pas autorisé pendant les activités).

Internet : Des nouvelles sont données presque quotidiennement sur le blog du séjour, et régulièrement accompagnées de photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

Argent de poche

Une somme de 15 € pour le séjour semble largement suffisante. Vous le remettez à un animateur en utilisant l'enveloppe « argent de poche » que vous recevrez avec la convocation de départ. L'enfant gère son argent avec les conseils des animateurs.

Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...



Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Transports

Voyage en train jusqu'à Le Croisic ou Nantes. Transfert en car de la gare au centre. Le voyage s'effectue de jour.

Une convocation regroupant toutes les informations vous sera transmise 10 jours avant le départ.

A remettre le jour du départ

MEMO

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- Test d'aisance aquatique
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- La fiche trousseau.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

Bon séjour avec UFOVAL 74 / Vacances
Pour Tous !



Nom et Prénom de l'enfant :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du l'élève , à l'aide de bandes tissées et cousues.	Conseillé	Dans la valise	Sur soi	Inventaire	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE (sans cadenas svp)	1				
POUR SE PROTEGER DU SOLEIL					
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
LUNETTES DE SOLEIL AVEC LIEN (Sinon perte en mer)	1				
CREME SOLAIRE (non nocive pour les océans)	1				
POUR TOUS LES JOURS					
TEE -SHIRT, POLOS	5				
PULL ou SWEET dont 1 Chaud	3				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
FOULARD / ECHARPE / BUFF	1				
SHORT, BERMUDAS ou PANTACOURT	1				
PANTALON	4				
ROBE ou JUPE	facultatives				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	5				
PAIRES DE CHAUSSETTES	5				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	2				
BASKETS	1 paire				
POUR LES ACTIVITÉS					
SAC A DOS avec de vraies bretelles (pas de sac à main)	1				
GOURDE 1 LITRE (pas de bouteille plastique)	1				
MAILLOT DE BAIN (dont 1 slip de bain si piscine)	1				
CHAUSSURES DE VOILE / vieilles baskets	1 paire				
SANDALES robustes pour marcher (pas de tong)	facultative				
BOTTES EN CAOUTCHOUC (pêche à pied)	1 paire				
SAC A TROUVAILLES (coquillages...)	1				
POUR LE (RÉ)CONFORT	1				
DOUDOU	facultatif				
PANTOUFLES	1				
SERVIETTE DE TABLE	1				
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo	facultatif				
POUR LA TOILETTE					
TROUSSE DE TOILETTE : Gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice non polluant, mouchoirs en tissus...					
GANT DE TOILETTE	2				
SERVIETTE DE TOILETTE (en prévoir 2 si voile)	1				
BAUME POUR LES LEVRES / LABELLO	1				
SAC A LINGE SALE	1				
AUTRE :	facultatif				



SEJOUR :

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du Au

A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)

.....
.....

Titulaire du diplôme :

.....
.....

Date de délivrance du diplôme :

Certifie que l'enfant

.....
.....

Né(e) le / /

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à le.....

Cachet et signature :

